



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/097
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située Route des Gabions, sur la commune de Rogerville, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4735 et en vue de l'implantation d'une activité de transport de fret de proximité.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société KFS LOGISTICS, 32 Rue d'Aigremont – 78300 POISSY, SIREN n° 533 619 227 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société KFS LOGISTICS ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-055 portant sur la dépendance susvisée le 04/03/2020.

Description de la dépendance : une surface de bâtiment d'une superficie d'environ 19,20 m².
Durée de la convention : 1 an à compter du 14/03/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **13/03/2020**